

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ, DES CONDITIONS DE TRAVAIL

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Exercer ses missions au sein du CHSCT, améliorer l'efficacité de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en étant force de proposition.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Théorie : exposé en salle de cours équipée, exercice "arbre des causes".

Pratique : visite terrain (observation poste de travail, analyse de risque).

PROGRAMME

PROGRAMME

PREMIÈRE JOURNÉE :

- Les enjeux de la santé et sécurité au travail (humains, financiers, juridiques et réglementaires),
- Les différents interlocuteurs en santé sécurité au travail (internes et externes à l'entreprise),
- Les formations en matière de sécurité,
- Le cadre de l'action du CHSCT (historique, réglementation, conditions de création, composition, désignation, compétences, missions, moyens, fonctionnement, droit d'alerte, réunions et compte-rendu, rapport et programme annuel),
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DEUXIÈME JOURNÉE :

- La méthodologie de l'arbre des causes pour l'analyse d'accident,
- Les risques généraux (incendie, chimique, électrique, bruit, manutention manuelle),
- Équipement de protection individuelle,
- Formations en matière de sécurité,
- Gestion des entreprises extérieures.

CONDITIONS

Public visé : Membre élu du CHSCT.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 10 personnes

Durée totale : 2 jours, soit 14 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : NON FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique ou évaluation continue.

Questionnaire de satisfaction.

Validation : Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.